



Envoyé en préfecture le 08/02/2017
Reçu en préfecture le 08/02/2017
Affiché le XXXXXXXXXX
D.D. 02 216 400 2000 1000 1000 1000 .DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT PAULET DE CAISSON N° 07-02-11

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU GARD

ARRONDISSEMENT
DE NIMES

MAIRIE
SAINT PAULET DE CAISSON

Nombre de membres
En exercice..... **19**
Nombres de membres
Présents**13**
Nombres de procurations
.....**5**
Nombre de suffrages
exprimés.....**18**

L'an deux mil dix-sept et le sept février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en date du 01 février 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe SERRE, Maire

PRESENTS : M. SERRE C., M. CARABALLO W., M. DEMARBRE T., Mme GARCIA E., Mme FERNANDEZ B., Mme LARGIER J., M. DELORME D., Mme RODRIGO M., Mme GRANIER A., M. DARBEILLE M., M. GERME J.P., Mme HAVERLAND G., Mme BEDECHE A.

ABSENTS : M. CARON P. (procuration à M. SERRE C.) ; Mme LOPEZ C. (procuration à Mme HAVERLAND G.) ; M. FABRE E. (procuration à M. GERME J.P.) ; M. PARRE P. (procuration à M. DEMARBRE T.) ; Mme PAGES M. (procuration à Mme LARGIER J.) ; M. BOUQUET S..

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth GARCIA

DENOMINATION DE RUES ET IMPASSES

Monsieur le Maire précise qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques.
Suite aux différents travaux d'aménagement de lotissements sur la commune, de la voirie a été créée pour desservir les différents lots (futurs habitations).

Il est proposé au conseil municipal de donner les dénominations suivantes

Localisation	Proposition de dénomination
Lotissement « Les jardins de Mangarèle » - Mme Terrasse, derrière la cave coopérative	Impasse des vigneron
Lotissement « Chapus » - Chemin de la Prade	Impasse des mineurs
Lotissement « Beissier » - au droit des réservoirs des Pensions.	Impasse Clos des Pension
Lotissement « Gonzalo » – Chemin de Carsan	Impasse Champ Couffé
Lotissement « Le domaine de la chapelle » à côté du cimetière (18 lots).	Rue du moulin
Lotissement « Les côteaux de Goudon » en face du cimetière (16lots).	Rue des côteaux de Goudon

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTÉ** les dénominations proposées ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Maire à prendre toute décision, à signer tout acte ou document tendant à rendre effective cette décision

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an sus dits

Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire par transmission

en préfecture le 08/02/2017

Le Maire,


Christophe SERRE